

**ETAT DES LIEUX DES COLLECTIFS, PLATEFORMES ET RESEAUX D'ORGANISATION DE LA SOCIETE CIVILE DU SECTEUR EAU ET ASSAINISSEMENT DANS 7 PAYS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE**



**RAPPORT MALI**

**FEVRIER 2009**

**ONG membres de la Coalition Eau** : Acad, Action Contre la Faim, Adede, Avsf, Ccfd, Coopération Atlantique Guinée 44, Corail, Crid, 4D, East, Eau Sans Frontières Internationale, Eau Vive, Enda, Green Cross France et Territoires, Gred, Gret, Helen Keller International, Hydraulique Sans Frontières, Ingénieurs Sans Frontières, Initiative Développement, Les Amis de la Terre, Réseau Foi et Justice Afrique Europe, Secours Catholique – Caritas France, Secours Islamique France, Sherpa, Solidarité Eau Europe, Toilettes du Monde, Triangle Génération Humanitaire, Water Lex, WECF, WWF France.

**Coalition Eau**, c/o Eau Vive - 27 rue Léon Loiseau, 93100 Montreuil  
Contact : [contact@coalition-eau.org](mailto:contact@coalition-eau.org) - Site Internet : [www.coalition-eau.org](http://www.coalition-eau.org)

**Etude réalisée par :**

**Mamadou D. DIALLO – Expert Socio-Economiste  
B.P : E1437, BAMAKO – MALI**

**Tél : +223 76 06 65 70 / 65 83 36 98  
E-Mail : mamadou-diallo@usa.net**

**Sous la coordination de**



## SOMMAIRE

<b>SIGLES ET ABREVIATIONS.....</b>	<b>4</b>
<b>RESUME ANALYTIQUE .....</b>	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>9</b>
<b>1) RAPPEL DU CONTEXTE GENERAL DU SECTEUR DE L’AEPHA.....</b>	<b>11</b>
1.1. L’EAU, L’HYGIENE ET L’ASSAINISSEMENT AU MALI : PROBLEMATIQUES ET ENJEUX	11
1.2. LA POLITIQUE SECTORIELLE DE L’EAU	12
1.3. LE CADRE INSTITUTIONNEL, JURIDIQUE ET REGLEMENTAIRE	12
<b>2) INVENTAIRE DES OSC DU SECTEUR DE L’AEPHA.....</b>	<b>16</b>
2.1. OSC DU DOMAINE DE L’EAU, L’HYGIENE ET L’ASSAINISSEMENT	17
2.2. AUTRES OSC AYANT DES VOLETS EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT	20
<b>3) INVENTAIRE DES PLATES-FORMES, COLLECTIFS ET RESEAUX D’OSC DU SECTEUR AEPHA.....</b>	<b>22</b>
<b>4) PROPOSITIONS D’AXES DE PLAIDOYER ET DE PARTENARIATS.....</b>	<b>26</b>
<b>5) CONCLUSION .....</b>	<b>29</b>
<b>6) ANNEXES.....</b>	<b>30</b>
ANNEXE 1 : Répertoire des Acteurs du secteur Eau et Assainissement.....	31
ANNEXE 2 : Répertoire des espaces de la GIRE au Mali.....	36

## SIGLES ET ABREVIATIONS

ABN	Autorité du Bassin du Niger
ABFN	Agence du Bassin du Fleuve Niger
ACDI	Agence Canadienne de Développement International
ACMAD	Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement
AEP	Adduction d'Eau Potable
AMADER	Agence Malienne pour l'Energie Domestique et l'Electrification Rurale
AUAEP	Association des Usagers d'Adduction d'Eau Potable
BM	Banque Mondiale
CEDEAO	Commission Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CFN	Commission du Fleuve Niger
CILSS	Comité permanent Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
COMANAV	Compagnie Malienne de Navigation
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DNACPN	Direction Nationale de l'Assainissement du Contrôle des Pollutions et des Nuisances
DNAER	Direction Nationale de l'Aménagement et de l'Equipement Rural
DNAMR	Direction Nationale de l'Appui au Monde Rural
DNCN	Direction Nationale de la Conservation de la Nature
DNH	Direction Nationale de l'Hydraulique
DNS	Direction Nationale de la Santé
EDM	Energie du Mali
IEC	Information, Education, Communication
FAD	Fonds Africain pour le Développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEM	Fond Mondial pour l'Environnement
FMI	Fonds Monétaire International
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GIRENS	Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Niger Supérieur
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur Fleuve Sénégal
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PADD	Plan d'Actions pour le Développement Durable
PEM	Point d'Eau Moderne
PIB	Produit Intérieur Brut
PMA	Pays les Moins Avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SIGMA	Système Informatique de Gestion des Ressources en Eau
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UN/LCD	Convention des Nations Unies de Lutte Contre la Désertification
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	United States Agency for International Development
WAWI	West Africa Water Initiative (Initiative Ouest Africaine de l'Eau)
WV	World Vision

## RESUME ANALYTIQUE

Les paragraphes suivants présentent un résumé analytique des résultats de nos investigations en ce qui concerne l'état des lieux des collectifs, plateformes et réseaux des organisations de la société civile du secteur de l'eau et l'assainissement au Mali. En vue de faciliter la lecture de ce s'assurer une même compréhension des concepts et notions, nous proposons les définitions opérationnelles ci-dessous des termes d'utilisateur, d'agent et d'acteur. Nous précisons également le cadre général de cette étude et son envergure.

Les termes « usager » et « agent » renvoient respectivement à toute personne utilisatrice d'un service de gestion intégrée des ressources en eau (usages multiples de l'eau mais aussi des infrastructures d'assainissement), et à toute personne travaillant pour le compte d'un organisme ou projet GIRE à quelque titre que ce soit. Les hommes et les femmes des communautés bénéficiaires seront ainsi des 'usagers', alors que les prestataires privés et le personnel des organisations non gouvernementales se retrouveront dans la catégorie des 'agents'. Dans notre analyse, nos références vont au-delà des usagers et agents pour s'étendre à tous les dépositaires d'enjeu comme des acteurs. Dans ce cas, un acteur est compris comme un agent ou organisation d'utilisateurs se caractérisant simultanément et de façon indissociable par ses convictions, ses intentions, ses capacités ou ses dispositions à agir et par les ressources qu'il a ou qu'il maîtrise. En définitive, la notion d'acteurs couvrira toutes les parties impliquées dans un projet, qui perdront ou gagneront quelque chose comme résultat de la mise en œuvre dudit projet.

Il est important ici de préciser que cette étude s'est intéressée à identifier et analyser les acteurs clés de la société civile intervenant dans le domaine de l'eau et l'assainissement au Mali. De ce fait, l'analyse qualitative a été privilégiée au dépend de l'exhaustivité. Nous nous sommes particulièrement intéressés à la question de leur influence sur les processus décisionnels au niveau national, leur ancrage dans le dispositif institutionnel national. L'étude a permis également d'identifier les insuffisances dans la participation et la capacité d'influence des OSC dans l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement en ce qui concerne l'eau et l'assainissement. Enfin, nous proposons quelques axes clés de plaidoyer et de renforcement des compétences.

Les tableaux suivants présentent la synthèse des analyses par rapport aux principales préoccupations relatives à la problématique de l'atteinte des OMD en rapport notamment avec la capacité d'influence des collectifs, plateformes et réseaux d'organisations de la société civile du secteur eau et assainissement.

## 1. Par rapport à la volonté politique et financière

<b>Forces</b>	<b>Opportunités</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'existence de la Stratégie Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement (AEPA)</li> <li>- l'élaboration et l'adoption par le gouvernement du document de Politique Nationale de l'Eau du Mali ;</li> <li>- l'existence du Code de l'Eau et d'une partie importante de ses textes d'application ;</li> <li>- l'existence d'une réglementation concernant la redevance eau ;</li> <li>- la création du Fonds de Développement de l'Eau.</li> <li>- la création de la Commission de Régulation Eau et Electricité (CREE) ;</li> <li>- Il existe de nombreux espaces d'échange entre les OSC intervenant dans le secteur de l'eau et de l'assainissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption et mise en œuvre de la GIRE</li> <li>- La décentralisation et le transfert des compétences aux collectivités locales</li> <li>- Les partenariats public-privé dans les AEPA</li> </ul>
<b>Faiblesses</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- le manque d'arbitrage entre les priorités des différents usages ;</li> <li>- la non application des dispositions du Code de l'eau ;</li> <li>- l'absence de dispositions réglementaires relatives à la police de l'eau ;</li> <li>- la non fonctionnalité du Secrétariat Exécutif du Fonds de Développement de l'Eau</li> <li>- la faible synergie entre les acteurs et la diversité d'approches</li> <li>- Timidité du processus de transfert des compétences de l'Etat aux Collectivités Territoriales ;</li> <li>- Mauvaise gestion (financière, technique, organisationnelle) des infrastructures hydrauliques</li> <li>- Insuffisances du code de l'eau en lien avec la GIRE</li> <li>- faible niveau de collaboration et de concertation entre les intervenants dans le secteur de l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la faible capacité des collectivités territoriales dans la mobilisation des ressources et la maîtrise d'ouvrage</li> <li>- le faible ancrage des politiques locales</li> <li>- la méconnaissance des textes réglementaires</li> <li>- l'insuffisance de la prise en compte des méthodes locales et du pouvoir des acteurs locaux traditionnels dans la gestion de la ressource en eau.</li> <li>- l'inexistence de certains textes d'application du code de l'eau</li> </ul>

## 2. Par rapport au rôle central des acteurs locaux

<b>Forces</b>	<b>Opportunités</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'existence de programmes sur la gouvernance de l'eau</li> <li>- Des activités de renforcement des capacités des acteurs locaux dans la GIRE</li> <li>- Fort ancrage local des projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les organisations d'usagers de bassin</li> <li>- Les espaces locaux d'échange entre les acteurs de la GIRE</li> <li>- Les nombreux outils d'animation, de sensibilisation et de formation</li> </ul>
<b>Faiblesses</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- la faible capacité contributive des populations à payer l'eau à un juste prix;</li> <li>- la méconnaissance des textes ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la contestation du système de tarification (eau potable et eau à usage agricole) par les acteurs</li> <li>- l'inadéquation entre les coûts de production de l'eau et les tarifs pratiqués</li> </ul>

### 3. Par rapport à la mise en place d'un service public accessible

<b>Forces</b>	<b>Opportunités</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les cadres de concertation pilotés par les directions régionales de l'hydraulique dans les différentes régions ;</li> <li>- les Comités Locaux de l'Eau et le Comité du Bassin sont renforcés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les comités régionaux et locaux à mettre en œuvre par le Partenariat National de l'Eau</li> <li>-</li> </ul>
<b>Faiblesses</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- la faible capacité des mécanismes de maintenance des infrastructures d'eau et d'assainissement ;</li> <li>- la faiblesse en ressources humaines, matérielles et financières des services techniques en charge du secteur de l'eau et de l'assainissement</li> <li>- insuffisance d'attention aux questions liées à l'assainissement par les acteurs du secteur AEPA</li> <li>- faible participation du secteur privé</li> <li>- conflits de compétences entre les structures</li> <li>- Absence de suivi-évaluation des textes législatifs et réglementaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la mauvaise perception de la privatisation du service public de l'eau par les acteurs</li> <li>- absence de service communal de l'eau ;</li> <li>- transfert de compétences sans transfert de ressources financières</li> <li>-</li> </ul>

### 4. Par rapport à la préservation de la ressource

<b>Forces</b>	<b>Opportunités</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La forte implication des acteurs locaux et intégration des mécanismes de gestion durable et de protection de l'écosystème ;</li> <li>- la sensibilisation lors des événements mobilisateurs sur les questions de préservation des ressources en eau ;</li> <li>- le paiement de la redevance eau par les usagers et leur implication dans la gestion;</li> <li>- l'existence des outils techniques de suivi des eaux de surface et souterraines ;</li> <li>- des formations des acteurs sur la GIRE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le fort engagement des organismes de bassins et de nouveaux partenaires financiers dans la préservation des ressources en eau ;</li> <li>- l'existence d'une masse critique de ressources sur la problématique</li> <li>- les nombreux fora et relais pour la sensibilisation</li> <li>- l'utilisation des Systèmes d'Information Géographique</li> </ul>
<b>Faiblesses</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- les acteurs de la société civile sont encore timidement impliqués dans la thématique de la gestion des connaissances sur la qualité et la quantité des ressources en eau</li> <li>- le manque de normes nationales par rapport à l'eau potable et les rejets divers</li> <li>- la non définition de certains principes dans le code de l'eau notamment celui du préleveur – payeur ;</li> <li>- Bases de données incomplètes et parfois incompatibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le coût des activités</li> <li>- Les habitudes culturelles locales</li> </ul>

5. Par rapport à la gouvernance du secteur

<b>Forces</b>	<b>Opportunités</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'existence de programmes / projets sur la gouvernance des ressources en eau</li> <li>- mobilisation des partenaires techniques et financiers (Université de Bamako, UNESCO, Union Européenne) et des organismes sous régionaux (UEMOA)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'application effective du principe de subsidiarité et l'approfondissement de la décentralisation en matière d'hydraulique,</li> <li>- la reconnaissance et la promotion des conventions locales dans la gestion de la ressource en eau</li> </ul>
<b>Faiblesses</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- des cadres de concertation peu fonctionnels ou non fonctionnels</li> <li>- des modèles de tarification incomplets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une faible prise en compte de l'équité dans la gestion des ressources en eau</li> </ul>

## INTRODUCTION

### L'eau: patrimoine social, bien économique, enjeu politique et ressource publique.

Le caractère vital de l'eau pour assurer la subsistance biologique de l'homme a fait que sa disponibilité en quantité et en qualité a toujours été au cœur des préoccupations de l'homme et de toutes les sociétés. Mais au delà de sa fonction biologique, l'eau est surtout **un facteur d'organisation sociale** et une composante essentielle de l'histoire des civilisations. Ainsi, elle participe fortement à la construction de l'identité culturelle et de la symbolique religieuse des groupes sociaux.

Les coûts élevés des infrastructures d'eau potable ont poussé à la privatisation généralisée de la ressource. C'est pourquoi, dans nombre de communautés, l'eau a été érigée en **bien économique**, un bien au centre du commerce international. En outre, la pénurie de l'eau ou plutôt sa répartition inégale et le difficile accès des populations à faibles revenus à la ressource en eau ont fait d'elle **un bien éminemment politique** qui façonne la géopolitique internationale.

La gestion de l'eau comme **ressource publique** connaît depuis quelques années de nombreuses évolutions. La plus importante de ces évolutions semble être le rôle de plus en plus central accordé aux populations de façon générale et à la société civile et aux collectivités décentralisées en particulier. C'est ainsi que la gestion de l'eau suscite désormais des **partenariats public-privé** plus équilibrés, créent des passerelles pour un **dialogue État-Société Civile** plus fécond, et surtout participe de la **création et l'animation d'espaces d'échange** aussi bien au niveau local qu'au niveau international.

La rareté de la ressource et l'augmentation voire la diversification des besoins (avec tout ce que cela provoque comme pressions) entraînent un changement de paradigmes en ce qui concerne la gestion des ressources en eau. Un tel changement porte en lui des implications politiques et éthiques qui s'articulent autour d'une gestion efficace – du côté des usages – et d'une allocation équitable des ressources hydriques. Il rappelle la nécessité de placer la personne humaine au centre du débat, de reconsidérer les fonctions de l'eau, d'envisager sa protection qualitative et surtout d'assurer le maintien des équilibres.

### La crise de l'eau en Afrique de l'Ouest et Centrale

Malgré la présence de fleuves et de lacs de grande importance, les régions de l'Afrique de l'Ouest et du Centre connaissent de nombreux défis en ce qui concerne l'accès à l'eau pour assurer les besoins alimentaires. La gestion de la ressource en eau est confrontée à de nombreuses difficultés qui ont leur origine dans la rencontre de facteurs historiques, sociaux, économiques, politiques et juridiques. La croissance démographique assez élevée, la forte urbanisation, la dégradation des ressources dues aux pratiques dommageables mais aussi la faiblesse (et dans certains cas l'inadaptation) des dispositifs législatifs et institutionnels de gestion et de contrôle des ressources en eau constituent les nouvelles problématiques de l'accès à l'eau de qualité.

Pour faire face à ces problèmes, secteur public, secteur privé, ONG, expertise, secteur informel agissent dans la complémentarité et prennent en considération les systèmes locaux de gestion. **L'eau est perçue, aujourd'hui, comme une composante essentielle de la réduction de la pauvreté et de l'accès à la citoyenneté.** Le renforcement des capacités, la gestion des connaissances sur la qualité et la quantité des ressources en eau, et la création /développement d'espaces d'échanges, y compris auprès des usagers, deviennent des axes majeurs d'intervention.

### Connaître pour une plus grande reconnaissance

La présente mission a pour objectif de contribuer à une meilleure connaissance des acteurs de la société civile du secteur de l'eau et de l'assainissement dans certains pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale. Les résultats de

cette étude devraient permettre aux acteurs eux-mêmes de mieux se connaître pour mieux agir ensemble et se faire mieux entendre, aux Etats de prendre en compte ces acteurs dans les différentes décisions nationales concernant le secteur de l'eau, la communauté internationale de mieux cibler les appuis et de faire des évaluations pertinentes sur les progrès accomplis par rapport aux engagements pris. Il s'agit en définitive de connaître les acteurs de l'eau et de l'assainissement pour une meilleure reconnaissance de leurs rôles et des enjeux liés à la gestion de la ressource en eau.

## **Méthodologie**

### Site

Le présent rapport concerne le Mali. En plus des enquêtes à Bamako, la capitale, le Consultant a réalisé une mission à Mopti. Le choix de cette région a été fait sur la base de la présence d'un nombre important d'acteurs du secteur de l'eau et du niveau des indicateurs en termes d'accès à l'eau et l'assainissement. Les ressources et le temps n'ont pas permis d'élargir les enquêtes à d'autres sites.

### **Collectes des données**

La démarche méthodologique a privilégié le qualitatif et s'est articulée autour de trois étapes :

#### *Etape 1 : Enquête exploratoire*

Il s'agissait de faire des présentations du projet d'étude aux différents partenaires et d'initier des discussions informelles. Cette étape fournira une base de connaissance pour un cadrage général de l'étude.

#### *Etape 2 : Enquête documentaire*

Les sources écrites ont fourni les données pour une mise en perspective et une meilleure compréhension du contexte et des politiques du secteur. Ces sources comprennent la littérature savante et la « littérature grise » (rapports d'études, évaluations, etc.).

#### *Etape 3 : Enquête de terrain*

Les données primaires ont été collectées auprès d'un certain nombre de groupes d'acteurs, en l'occurrence, des représentants des services techniques de l'Etat, des autorités coutumières et religieuses du secteur, des représentants d'associations et / ou ONG de développement, de réseaux, de plateformes et collectifs d'organisations de la société civile.

## 1) RAPPEL DU CONTEXTE GENERAL DU SECTEUR DE L'AEPHA

### 1.1. L'EAU, L'HYGIENE ET L'ASSAINISSEMENT AU MALI : PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

L'accès à l'eau et à l'assainissement est un défi majeur et une des grandes problématiques de développement auquel le Mali fait face. En effet, le taux d'accès reste parmi le plus bas dans le monde. Ainsi, en 2004, seulement 62 % des ménages du pays ont l'accès à une source d'eau sûre et 23 % des ménages n'ont aucun accès à n'importe quel type d'équipements d'assainissement améliorés incluant des latrines<sup>1</sup>. Parmi les ménages ayant accès aux latrines seulement 10 % d'entre eux observent des standards sanitaires. La récente évaluation du CSCRP a montré une augmentation en ce qui concerne l'accès à l'eau potable, qui a atteint 70,1% en 2007 et le pourcentage de villages ayant au moins un point d'eau est passé à 85%<sup>2</sup>.

Le faible accès à l'eau potable et l'envergure des questions d'assainissement produisent la fréquence des maladies liées à l'eau et à l'assainissement. En effet, les causes principales de mortalité infantile et de morbidité sont respectivement : la malaria, la maladie respiratoire aiguë et les maladies diarrhéiques. Ces maladies sont la cause d'environ 67.4% des cas de décès des enfants de moins de cinq ans. Le trachome, la cause mondiale de la cécité évitable, est aussi endémique dans le pays. Les maladies hydriques sont estimées à plus de 80% de toute la pathologie. On y inclut les maladies contractées par ingestion (dracunculose, choléra, diarrhées, etc.) ou par contact (schistosomiase, etc.) ou encore les maladies dans lesquelles l'eau est le milieu de vie d'hôtes de larves de parasites (paludisme, onchocercose, etc.).

Les pressions démographiques conjuguées avec l'action des hommes sur les ressources forestières exposent les sols à l'érosion hydrique et éolienne, provoquent la baisse du niveau des nappes et bouleversent le régime des cours d'eau déjà fragilisés par les sécheresses successives. En vue de garantir la protection des ressources naturelles, de nombreuses actions de plantation de bois de feu, de bois d'œuvre et de service sont en cours.

Une récente revue<sup>3</sup> de la mise en œuvre du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCRP) a noté des progrès importants dans le domaine de l'accès à l'eau potable. Cependant, elle a aussi soulevé les problèmes de la dualité dans la méthode du calcul du taux d'accès et le faible niveau d'exécution du budget. Le groupe qui s'est penché sur la question s'est interrogé sur la pertinence de la séparation des questions « eau » et « assainissement » qui constituent à son avis un même secteur. Enfin, la commission a fait un certain nombre de recommandations, dont :

- Intégrer la composante « Assainissement » dans l'axe relatif aux services sociaux de base et non au niveau des secteurs productifs ;
- Impliquer fortement la société civile et le secteur privé dans la mise en œuvre des programmes (rôle important des ONG) ;
- Rendre effectif le transfert des ressources humaines et financières aux collectivités territoriales ;
- Intégrer en perspectives l'adoption de l'approche sectorielle « eau et assainissement » et donc de l'appui budgétaire sectoriel ;
- Améliorer l'alignement des procédures des PTF aux procédures nationales ;

<sup>1</sup> Cf. DNHE, 2004, *La carte de l'eau*.

<sup>2</sup> Cf. Cellule Technique du CSLP, 2008, *Rapport général de la première revue du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCRP)*, Bamako, 10 juillet 2008

<sup>3</sup> Idem.

- Prendre en compte dans le suivi du CSCRP, l'indicateur relatif à la « part du secteur eau et assainissement dans le budget d'Etat ».

## **1.2. LA POLITIQUE SECTORIELLE DE L'EAU**

La politique de l'eau s'inscrit dans le cadre des grandes orientations de développement du pays dont l'objectif ultime est la réduction de la pauvreté à travers une croissance généralisée et durable. Cette politique se propose d'apporter des solutions appropriées aux problèmes liés à l'eau. Elle vise, notamment, à:

- satisfaire durablement les besoins en eau, en quantité et en qualité, en veillant à la préservation des écosystèmes aquatiques;
- assurer un accès équitable à l'eau potable et à l'assainissement;
- contribuer au développement des activités agro-sylvo-pastorales par leur sécurisation vis à vis des aléas climatiques;
- réguler le cours des fleuves pour améliorer les conditions de navigation et permettre une meilleure protection des personnes et des biens contre les crues dévastatrices ;
- accroître la production hydroélectrique pour satisfaire les besoins en énergie et réduire la dépendance énergétique du pays vis à vis de l'extérieur ;
- contribuer au développement de la coopération internationale en matière de gestion et de protection des eaux internationales.

## **1.3. LE CADRE INSTITUTIONNEL, JURIDIQUE ET REGLEMENTAIRE**

Le secteur de l'eau au Mali est caractérisé à la fois par le rôle central du ministère en charge de la ressource et la multiplicité / diversité des acteurs dans le secteur. La faible coordination des acteurs du secteur a été souvent relevé et des efforts ont été et sont en cours afin d'améliorer la synergie entre acteurs. Outre les services étatiques, les organisations de la société civile, les acteurs privés et les collectivités décentralisées jouent un rôle de plus en plus important dans la gestion intégrée des ressources en eau. Les organismes d'aide multilatérale et bilatérale sont d'un apport clé dans le financement des infrastructures hydrauliques et d'assainissement au Mali. L'Université de Bamako est, elle aussi, de plus en plus, impliquée dans la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) à travers des projets de recherche.

Le cadre juridique relatif à la gestion de la ressource en eau est codifié dans la loi N°02-006/du 31 janvier 2002 portant code de l'eau. En jetant les bases d'une nouvelle législation du secteur, le code de l'eau fournit également les éléments de légitimation des structures en charge de la gestion des ressources en eau. Ce code jette les bases d'une nouvelle législation du secteur de l'eau et légitime les structures en charge de la gestion des ressources en eau.

Le code de l'eau au Mali consacre le principe de la domanialité publique de l'eau, précise les modalités de gestion et de protection des ressources en eau en déterminant les droits et obligations de l'État, des collectivités territoriales et des usagers. En outre, il préconise la mise en place d'un fonds de développement du service public de l'eau et crée des organes consultatifs (un Conseil national, des Conseils régionaux et locaux, des Comités de bassins et de sous-bassins) chargés d'émettre des avis et faire des propositions sur la gestion des ressources en eau et sur les projets d'aménagement. Un autre organe essentiel dans la gestion des ressources en eau est le Comité de

Coordination du Secteur Eau et Assainissement (CCSEA) , créé par décret N°95-447/PM-RM du 27 décembre 1995, qui est un cadre de coordination des politiques en matière d'eau et d'assainissement des acteurs du secteur public.

### **AEPA et décentralisation au Mali: de nouveaux espaces de participation**

Le Mali a engagé un important processus de décentralisation depuis l'avènement de la 3<sup>ème</sup> République. Un résultat des réformes institutionnelles majeures dans le cadre de processus de décentralisation est la création d'espaces publics locaux dénommés «commune» qui s'administre librement dans des conditions prévues par la loi, dotée de la personnalité morale, de l'autonomie financière et d'un patrimoine propre. Un espace à la fois administratif, politique, économique, socio culturel dans lequel chaque citoyen pourra prendre part au débat sur le projet de société. L'émergence des communes constitue une opportunité pour l'exercice de la participation des populations qui trouvent là un espace public local et légal dans lequel leurs attentes peuvent s'exprimer et être prises en compte.

Ainsi, conformément aux dispositions du Code des Collectivités (Loi 95-034) et de la Loi 96-050, les collectivités sont responsables de la gestion, de l'aménagement, de la conservation et de la sauvegarde de leur territoire. Dans un tel contexte, l'accès aux ressources naturelles et notamment aux ressources en eau et leur contrôle constituent un enjeu primordial<sup>4</sup>.

<b>Dates clés :</b>		<b>Chiffres clés :</b>	
1995	Loi de décentralisation (Code des Collectivités)	8	Régions & Conseils Régionaux
1999	Élection des maires pour les Communes rurales	49	Conseils de Cercle
2002	Décret de transfert de compétences	703	Communes dont 684 Communes Rurales

La stratégie nationale constitue le cadre de base de tous les programmes et projets du secteur de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement (AEPA) en milieu rural et semi-urbain ; elle concerne notamment toutes les localités dont la population est inférieure ou égale à 10 000 habitants et les adductions d'eau dont la gestion ne relève pas de la société Energie du Mali (EDM),

En milieu urbain (villes de plus de 10 000 habitants), le niveau de service proposé (bornes-fontaines ou branchements privés et autres facilités de distribution) sera adapté au niveau de vie de la population, permettant un prix de l'eau plus élevé.

La réorganisation des acteurs du secteur de l'eau se caractérise donc de la façon suivante :

- un recentrage de l'Etat sur ses fonctions régaliennes et un désengagement des fonctions opérationnelles ;
- le transfert de compétences de maîtrise d'ouvrage aux collectivités locales ;
- une plus grande implication des usagers notamment dans le paiement des coûts récurrents et l'organisation de la gestion ; et
- l'implication du secteur privé national et du secteur associatif.

Les textes ont redéfinis les rôles des acteurs ainsi que suit dans le tableau ci-dessous :

<sup>4</sup>Cf. *Stratégie nationale de développement de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement en milieu rural et semi-urbain (mai 2000)*

Acteurs	Responsabilités
<b>L'Etat (DNH / DRHE)</b>	Prépare et veille à l'application de la législation. Définit et veille à l'application des normes de conception, de réalisation et d'exploitation Apporte un appui/conseil aux collectivités locales à travers les services déconcentrés Planifie au niveau national et aide au financement des grands investissements
<b>La Commune / Le Conseil communal</b>	Assure la maîtrise d'ouvrage Fait gérer les installations Veille au bon déroulement du service de l'eau
<b>Les usagers</b>	Peuvent assurer la gestion en s'organisant en association Participent à la conception et à la définition des modalités de gestion Paient le service de l'eau Assurent un usage rationnel et hygiénique de l'eau
<b>Les exploitants</b>	Assurent la production et la distribution de l'eau Assurent le fonctionnement technique et la maintenance des installations Assurent la gestion financière du système
<b>Les opérateurs privés</b>	Exécutent des prestations de service liées à la réalisation et à l'exploitation des systèmes (études, travaux, réparations, fournitures de pièces, formation...) Assurent le suivi technique et financier et l'appui/conseil

### **Le CSLP / CSCRIP : un cadre unique de référence**

En dépit des efforts importants de développement consentis par l'ensemble des acteurs, le Mali reste un pays pris dans le piège de la pauvreté. A moyen terme, le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté est devenu le cadre unique de référence des politiques et stratégies de développement. Au terme de consultations avec les partenaires et la société civile, le gouvernement du Mali a adopté le 20 décembre 2006 le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté. Sur la base d'un scénario optimiste de croissance de 7% par an, le CSCRIP se propose de ramener l'incidence globale et rurale de la pauvreté à respectivement 51,2% et 61% en 2011. Pour ce faire, il propose trois orientations stratégiques: le développement des infrastructures et du secteur productif, la poursuite et la consolidation des réformes structurelles et le renforcement du secteur social<sup>5</sup>.

### **Les OSC et la Gouvernance de l'Eau au Mali**

Les questions clés autour de la gouvernance de l'eau peuvent se résumer comme suit : y aura-t-il suffisamment d'eau pour satisfaire les besoins fondamentaux liés à l'activité humaine, de manière juste et équitable? Qui assume la responsabilité d'assurer l'accès à des ressources en eau de qualité salubre? Quelles sont les conséquences, et pour qui, de l'augmentation du stress hydrique et de la difficulté d'accès à l'eau? En réponse à ces interrogations aussi nombreuses que réelles, les activités liées à la bonne gouvernance de l'eau devraient aider à mieux explorer les possibilités de coopération et d'amélioration de la gestion de l'eau aux divers niveaux : local, régional et national. De telles interventions permettent d'atténuer le poids de la rareté, d'assurer un accès équitable, notamment pour les couches défavorisées, de responsabiliser les acteurs et partant améliorer le niveau d'appropriation par les usagers.

<sup>5</sup>Gouvernement du Mali, 2006, *Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCRIP : 2007-2011)*, Bamako : Décembre.

Au Mali, le Code de l'Eau a retenu un certain nombre de principes dont : la domanialité publique du patrimoine hydrique, la préservation et la gestion globale de l'eau et sa valorisation comme ressource économique. En outre, ce texte consacre les principes de la participation et de la concertation des acteurs. Ainsi, en son article 66, la loi portant Code de l'Eau consacre le principe de la concertation à travers la création du Conseil National de l'Eau, composé des représentants des usagers, des collectivités territoriales et de l'Etat. En son article 70, cette loi fait mention des structures de gestion de bassins et de sous bassins, avec une allusion aux principes pollueur-payeur, préleveur-payeur.

Si la gouvernance semble un thème que tous les acteurs de la société civile estiment important et même transversal, ils ne sont pas très nombreux à en faire un axe spécifique d'intervention. Au compte de ceux qui font de la gouvernance un axe prioritaire d'intervention, on peut citer : l'Association Eau Vive, l'Association Ile et Vilaine, le Groupe de Recherche et d'Applications Techniques, WaterAid et World Vision. Ces organisations interviennent de concert avec les différents niveaux de collectivités décentralisées : conseils communaux, conseils de cercle et assemblées régionales. Les activités majeures concernent la formation des acteurs (en l'occurrence les comités de gestion des points d'eau), l'organisation de la prise en charge et la pérennisation des acquis par les communautés et l'appui à la maîtrise d'ouvrage communale.

## 2) INVENTAIRE DES OSC DU SECTEUR DE L'AEPHA

L'état des lieux du secteur prouve l'existence d'une multitude d'intervenants dans le secteur de l'eau et l'assainissement ainsi que l'existence de cadres réglementaires et instruments juridiques variés dont l'application n'est pas toujours assurée. L'importance de l'eau et la diversité de ses usages justifient amplement l'intérêt des agents de développement pour des interventions dans ce secteur.

On ne saurait sous estimer les défis traditionnels inhérent à la coordination d'un ensemble aussi important d'acteurs dans la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau. En effet, ces défis deviennent particulièrement plus importants avec le nombre d'institutions impliquées et la diversité des profils organisationnels, des approches thématiques et des outils de mise en œuvre. Cependant, la réussite de la mise en œuvre de la politique nationale de l'eau au Mali dépend, à long terme, de la prise en compte de ces défis et l'identification d'actions/ activités et stratégies permettant de créer une meilleure synergie entre les acteurs de l'eau et l'assainissement.

En vue de faciliter la lecture de ce s'assurer une même compréhension des concepts et notions, nous proposons les définitions opérationnelles ci-dessous des termes d'utilisateur, d'agent et d'acteur. Nous précisons également le cadre général de cette étude et son envergure. Les termes « usager » et « agent » renvoient respectivement à toute personne utilisatrice d'un service de gestion intégrée des ressources en eau (usages multiples de l'eau mais aussi des infrastructures d'assainissement), et à toute personne travaillant pour le compte d'un organisme ou projet GIRE à quelque titre que ce soit. Les hommes et les femmes des communautés bénéficiaires seront ainsi des 'usagers', alors que les prestataires privés et le personnel des organisations non gouvernementales se retrouveront dans la catégorie des 'agents'. Dans notre analyse, nos références vont au-delà des usagers et agents pour s'étendre à tous les dépositaires d'enjeu comme des acteurs. Dans ce cas, un acteur est compris comme un agent ou organisation d'utilisateurs se caractérisant simultanément et de façon indissociable par ses convictions, ses intentions, ses capacités ou ses dispositions à agir et par les ressources qu'il a ou qu'il maîtrise. En définitive, la notion d'acteurs couvrira toutes les parties impliquées dans un projet, qui perdront ou gagneront quelque chose comme résultat de la mise en œuvre dudit projet.

**Il est important ici de préciser que cette étude s'est intéressée à identifier et analyser les acteurs clés de la société civile intervenant dans le secteur de l'eau et l'assainissement au Mali. De ce fait, l'analyse qualitative a été privilégiée au dépend de l'exhaustivité. Pour assurer la hiérarchisation des acteurs et en retenir les acteurs qui nous ont paru clés, nous avons posé un certain nombre de questions, dont les principales sont :**

- **Qui est actif dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ?**
- **Qui pourrait être favorablement ou défavorablement touché ?**
- **Qui a du pouvoir : des droits existants, des ressources, des compétences ou des informations clés ?**
- **Quels sont les leviers de changements et les nœuds de résistance possibles ?**

## 2.1. OSC DU DOMAINE DE L'EAU, L'HYGIENE ET L'ASSAINISSEMENT

### ACTION MOPTI

Action Mopti est un acteur clé dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement. Ses activités principales incluent : le creusement de puits à grand diamètre ; la mise en place, l'animation et la formation des structures de gestion ; la conception de système d'assainissement ; et l'organisation de concours quartiers propres. Dans ses interventions, Action Mopti mobilise un nombre important de partenariats à différents niveaux. C'est le cas des relations privilégiés que l'ONG entretient avec la Direction Nationale de la Santé, avec qui elle a développé des boîtes à images utilisés pour la sensibilisation et la formation en addition aux outils PHAST et SARAR. Action Mopti travaille étroitement avec les collectivités territoriales (conseil communal, conseil de cercle et assemblée régionale) dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de développement social, économique et culturel (PDSEC), les associations de parents d'élèves, les associations de santé communautaire. Outre le Ministère des Affaires Etrangères Français, elle bénéficie de l'appui de l'Union Européenne, de l'USAID, de la Coopération Belge, du PROTOS (dans le cadre du projet GIREGIN) et de l'UNICEF.

Parmi les espaces de communication utilisés par Action Mopti, on peut citer, entre autre : le Réseau des ONGs intervenants dans le VIH/SIDA, le Réseau des intervenants en faveur des enfants et orphelins vulnérables, la FONGEM (Forum des ONGs Européennes au Mali) et le Cadre de concertation des acteurs de l'eau dans la région de Mopti. L'ONG publie une lettre trimestrielle intitulée, « La lettre d'Action Mopti » et un livre pour enfant, tous les deux mois : Crocolivre.

### ASSOCIATION EAU VIVE

L'Association Eau Vive bénéficie d'un appui de l'UEMOA dans le cadre du renforcement des capacités de gouvernance dans le secteur de l'eau. Ce projet de gouvernance locale axée sur la gestion de l'approvisionnement durable en eau potable est mise en œuvre à travers : la formation des élus à la gestion et la planification hydraulique et la formation des structures villageoises de gestion des points d'eau. Eau Vive créé une synergie d'action entre les acteurs locaux (élus, représentants villageois des structures de gestion) et les partenaires techniques afin de parvenir à une lecture partagée des stratégies de gestion de l'accès durable à l'eau potable. L'approche utilise des boîtes à images développées à cet effet. A travers un second programme financé par l'Union Européenne, l'ONG intervient sur les composantes relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement et la gestion durable des infrastructures. Les interventions des acteurs dans le secteur couvrent les cercles de Bandiagara, Bankass et Douentza dans la région de Mopti et tous les cinq (5) cercles de la région de Tombouctou.

### ASSOCIATION ILE ET VILAINE

L'Association Ile et Vilaine au Mali contribue intervient à travers plusieurs axes dont : l'eau et l'assainissement, la sécurité alimentaire, l'éducation, la formation, l'appui aux activités génératrices de revenus et la promotion du tourisme. Son apport spécifique dans le cadre de la gouvernance de l'eau concerne la prise en compte de l'aspect genre dans l'analyse et la recherche de solution. Elle a notamment innové en appuyant la participation des femmes dans les structures de gestion des points d'eau.

### CARITAS – MOPTI

Caritas-Mopti est la branche de Caritas – Mali (qui a remplacé le Secours Catholique du Mali) dans le diocèse de Mopti (couvrant les régions de Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal). Caritas-Mopti intervient principalement à travers les axes suivants : la finance (augmentation des revenus des femmes et des jeunes des secteurs productifs) ; la production céréalière ; l'hydraulique (maîtrise des eaux de surface et des eaux profondes) ;

l'éducation et la santé ; et les questions d'urgence. Le développement organisationnel, le genre et l'environnement restent des axes transversaux.

Caritas-Mopti collabore avec les communes et met en œuvre des actions d'autres intervenants, dont le Programme Alimentaire Mondial (PAM – l'appui nutritionnel aux enfants et aux mères dans les communes, le suivi de 14 centres de santé communautaire). En dehors de l'Union Européenne, ses principaux partenaires sont des structures ayant un lien avec l'Eglise Catholique : Christian Aid, Catholic Relief Services (CRS), MISEREOR, Caritas-Suisse et CORDAID.

A travers ses unités d'exécution, Caritas – Mopti réalise des projets d'hydraulique (puits, micro-barrage et pompe) ainsi que des activités d'hygiène et d'assainissement. De 1973 à la date de cette mission, elle compte à son actif plus de 1000 puits, plus de 50 micro-barrages et 3 mini –adduction d'eau. Dans ses interventions, Caritas-Mopti prend en compte un certain nombre de valeurs, dont l'équité et la justice. Elle privilégie la maîtrise d'ouvrage communale et la mise en œuvre d'actions facilitant l'accès des plus vulnérables.

### **GRAT**

L'ONG Groupe de Recherche et d'Applications Techniques (GRAT) intervient dans la région de Mopti à travers un certain nombre de programmes et de partenariats. Ses principaux domaines d'intervention sont : la sécurité alimentaire et l'eau potable et l'assainissement. Ses partenaires inclus ICCO, l'Union Européenne, CARE, ARIANE et PROTOS. Dans le cadre de la gouvernance de l'eau, le GRAT est un acteur clé dans la mise en œuvre du programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans le Delta Intérieur du Niger (GIREGIN) de l'ONG PROTOS. Si le GRAT intervient également dans l'accès amélioré à l'eau potable et à l'assainissement à travers la confection de points d'eau potable et d'assainissement (puits, forages, mini- adduction d'eau potable, latrines publiques) et dans les utilisations multiples (périmètres rizicoles irrigués et périmètres maraîchers), c'est dans le domaine de la gouvernance qu'il propose des approches et outils novateurs.

Les associations d'usagers d'eau potables (AUPE) mis en place par le GRAT bénéficient d'un appui en renforcement des capacités et du développement de stratégie de retrait des partenaires. Ces associations sont réunies au sein d'une union. Après avoir calculé le coût de maintien et la provision pour l'amortissement d'un forage (estimé à 150.000 FCFA par an), l'ONG a mis en place un mécanisme qui permet à chaque association de verser la somme de cent cinquante mille francs CFA (150.000) par an au niveau d'un compte ouvert à cet effet à Nyesigiso. La mise en œuvre de la maîtrise d'ouvrage communale a contribué pour beaucoup dans la réussite de ce mécanisme de participation des usagers.

### **MISSION EVANGELIQUE LUTHERIENNE AU MALI**

La Mission Evangélique Luthérienne au Mali (MELM) est une autre organisation confessionnelle intervenant dans l'amélioration de l'accès à l'eau potable et l'assainissement dans la région de Mopti. La MELM intervient principalement dans les domaines de l'hydraulique et la santé maternelle et infantile. Dans le domaine de l'accès à l'eau potable et l'assainissement, elle mène les activités suivantes : la réalisation de puits, la mise en place et l'encadrement des comités de gestion, l'animation en hygiène et assainissement. La MELM appui aussi

bien la réalisation des puits à usages multiples (pastoraux en l'occurrence) que les alimentations en eau potable. L'alphabétisation au profit des personnes ressources est une activité transversale. L'approche de la MELM met au centre des interventions, la commune. Le projet est planifié et évalué par elle, de concert avec les autres partenaires locaux et les services techniques déconcentrés.

L'approche de la MELM, à travers l'organisation du forum communal pour la conception au début du programme et la révision en cours d'exécution a favorisé l'émergence de nouveaux pôles de compétences dans les espaces locaux. Ce type de collaboration est à encourager dans les interventions dans la mesure où la loi a transféré la compétence hydraulique à la commune.

## PROTOS

L'ONG Belge PROTOS est un acteur clé de la société civile dans le domaine de la gestion des connaissances sur la quantité et la qualité des ressources en eau. Cette ONG intervient principalement dans le delta intérieur du Niger à travers son projet intitulé : *Gestion Intégré des Ressources en Eau du Delta Intérieur du Niger* (GIRE DIN). Ce projet intervient particulièrement dans quatre cercles que sont : Mopti, Djenné, Tenenkou et Youwarou. Quatorze communes sont couvertes par les interventions qui s'étendent à l'alimentation en eau potable et l'assainissement. Dans le cadre de l'alimentation en eau potable, les actions concernent l'implantation de puits à grand diamètre et de forages. Les activités d'assainissements, quant à elles, couvrent l'aménagement de caniveaux et la construction de latrines publiques et privées.

PROTOS apporte un appui considérable aux communes dans l'identification des points d'eau, les utilisations et les utilisateurs. En effet, à travers le Système d'Information Géographique (SIG), l'ONG produit des cartes qui présentent les ressources disponibles, leur localisation et la qualité. Ces cartes sont utilisés par les communes comme un outil d'aide à la décision. Sur la base de ces informations, le comité de pilotage se réunit pour l'analyse et la validation des projets à réaliser pour l'année.

L'approche de mise en œuvre du PROTOS est basée sur la maîtrise d'ouvrage communale. Ainsi, les bureaux d'études, les entreprises et autres prestataires de services signent les contrats directement avec les communes. Une consultation communale est organisée par commune pour analyser les informations collectées sur la quantité et la qualité des ressources en eau. Cette approche favorise une grande appropriation des actions par la commune et, dans une certaine mesure, explique la forte crédibilité dont jouit l'ONG auprès des responsables des collectivités décentralisées mais aussi auprès des acteurs étatiques que sont les services techniques et l'administration déconcentrée.

Les principaux outils utilisés par PROTOS sont le SIG, les Boite à images et les supports de l'approche PHAST. L'ONG intervient également sur les thématiques : bonne gouvernance de l'eau, accès amélioré à l'eau potable et à l'assainissement et la gestion durable des infrastructures d'eau et d'assainissement. Les principaux partenaires financiers de PROTOS sont : l'Union Européenne, le Fond Belge de Survie et des Fondations Européennes. Sur le plan technique, PROTOS fait recours au PNE pour la formation sur le concept GIRE au niveau communal, alors que le CREPA fournit pour son compte des activités de formation en lien avec les outils de sensibilisation dans la gestion des points d'eau et les infrastructures d'assainissement.

## WATAERAID

L'ONG WaterAid au Mali dispose et utilise une expertise prouvée dans le domaine du plaidoyer. En effet, le plaidoyer est aujourd'hui essentiel pour la mise en œuvre de la politique GIRE. C'est ainsi que pour mobiliser les ressources nécessaires et améliorer la gouvernance de l'eau, cette ONG met un œuvre un programme régional de plaidoyer pour l'eau et l'assainissement. Ce programme se propose, entre autre, de faire une évaluation et fournir des informations stratégiques sur le secteur, d'identifier les besoins et de renforcer les capacités des acteurs du secteur à mener des projets dans ce sens.

## 2.2. AUTRES OSC AYANT DES VOILETS EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

### Les ONG Helen Keller International, ITI et le Centre Carter

Ce sont des acteurs clés dans le cadre de l'accès à l'assainissement. Helen Keller a développé une expertise dans le domaine de l'information, la sensibilisation et la communication ; qu'il n'hésite pas à mettre au service d'autres acteurs sur la thématique pour accompagner leurs interventions. Au-delà de l'expertise et de la réputation qu'il apporte dans ce domaine, la valeur ajoutée principale du Centre Carter tient à l'image et la légitimité dont il jouit, en l'occurrence, auprès des autorités administratives et politiques. ITI développe avec ses partenaires des campagnes de sensibilisation sur le trachome. Les impacts de ces campagnes, en l'occurrence la baisse du nombre de cas déclarés, sont perceptibles. La durabilité des acquis à ce niveau est fonction dans le fonctionnement des différents comités mis en place à cet effet.

Un impact des activités de communication pour le changement de comportement exécutées par les acteurs de la société est le changement de croyances en ce qui concerne les maladies et leurs origines. A son tour un tel changement provoque inévitablement un changement dans les systèmes de valeurs. Il traduit, en l'occurrence, une plus grande disponibilité des communautés rurales à mettre en œuvre les mesures préventives et une plus grande capacité à apprécier les symptômes et manifestations des différentes maladies liées à l'eau. Une meilleure compréhension des liens entre la qualité de l'eau et les maladies liées à l'eau a conduit à l'adoption des mesures permettant de garantir cette qualité : la protection des puits, la purification de l'eau, la protection des jarres dans les ménages, la distinction entre une eau potable et une qui ne l'est pas.

### Winrock International

Cette ONG dispose d'un volet important en ce qui concerne notamment les usages de l'eau. L'ONG a développé une somme d'expérience dans la région de Ségou en ce qui concerne les usages multiples et durable de l'eau. Ce type d'expérience a été aussi développé par **World Vision** dans ses zones d'intervention, en particulier dans le cercle de San.

La méthodologie d'intervention de Winrock International, axée sur l'approche de développement économique et l'expertise dans le développement des technologies adaptées, contribue grandement à rendre l'eau disponible et à une utilisation plus efficiente de cette ressource dans les villages d'intervention. Les technologies, comme le goutte à goutte, utilisées dans le cadre des périmètres maraîchers permettent de réaliser des économies d'eau importantes et de servir à des usages multiples.

Les activités d'irrigation, les équipements et l'accompagnement des fabricants vendeurs améliorent de façon significative l'accès à l'eau pour des besoins agricoles. Les formations pour la maintenance des équipements productifs, le renforcement de la chaîne de production, la facilitation de l'accès au crédit, la mise en œuvre d'une approche filière au sein d'un certain nombre de regroupements de villages et l'appui à la commercialisation et à la valorisation des produits sont des actions prioritaires pour assurer la rentabilité des équipements productifs et garantir, par ricochet, la durabilité des acquis en ce qui concerne la thématique des usages multiples, équitables et durables.

Les artisans, fabricants vendeurs des technologies facilitant de tels usages multiples sont des acteurs incontournables. Afin de faciliter le transfert de la technologie, les acteurs de la société civile intervenant sur cette thématique doivent privilégier les actions de formation et d'encadrement à leur endroit. Ces acteurs privés existent notamment à San et à Markala, mais aussi à Bamako.

### La Fondation Frederich Ebert et l'ONG suisse Helvetas

Ces dernières interviennent dans la gestion des conflits autour de la gestion des ressources naturelles de façon générale. Les actions de la Fondation Frederich Ebert portent essentiellement sur la formation des acteurs sur le thème de la gestion des conflits. Ces formations servent de sensibilisation au niveau des différents acteurs concernés. Outre la formation des acteurs (villageois, conseillers communaux, agents des services techniques déconcentrés, etc.), Helvetas aide à la mise en place de comités villageois et communaux chargé de la gestion des conflits liés aux ressources naturelles. Au-delà de l'espace communal, Helvetas fait appel à l'outil de l'intercommunalité. Les expériences de l'ONG à Sikasso et surtout dans la région de Kayes permettent de conjecturer en ce qui concerne les résultats de ces comités de gestion des conflits et leur durabilité. Le projet GENOVICO (Gestion Non Violente des Conflits) mis en œuvre par l'ONG national **ORFED** participe également de la promotion des usages multiples, équitables et durables des ressources naturelles, dont la ressource en eau.

### Le Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement (CREPA)

Ce centre dispose d'une solide expertise dans le domaine de la formation des acteurs et usagers dans le secteur de l'eau potable et l'assainissement. Il met cette expertise au service des organisations de la société civile et des structures étatiques intervenants dans le domaine. C'est ainsi qu'il a été souvent sollicité par le PROTOS et d'autres intervenants pour assurer la formation des structures de gestion des points d'eau et des infrastructures d'assainissement.

Les principaux domaines de spécialisation du CREPA couvrent : le développement de modules de formation et de matériels didactiques relatifs au domaine de l'approvisionnement en eau potable, l'hygiène et l'assainissement ; la recherche-action participative; la communication, l'intermédiation sociale, l'information et la documentation ; la gestion communautaire des projets d'eau, d'hygiène et d'assainissement ; l'éducation à l'hygiène et les approches participatives et l'élaboration de plans stratégiques d'assainissement et des plans communaux de développement.

Outre le Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement (CREPA) dont le rôle clé dans le domaine de l'assainissement a été souligné, il est important de noter, au passage, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF). Cet organisme international appui la promotion de l'hygiène en milieu scolaire.

Dans le cadre des activités WAWI, l'UNICEF intervient principalement dans les régions de Ségou et Mopti, plus précisément dans les cercles de Bla et Koro. Environ une centaine d'écoles ont été touchées dans ces localités. Les interventions concernent notamment l'équipement en petits matériels d'hygiène et d'assainissement, les séances de sensibilisation et d'animation sur le lavage des mains, la formation des enseignants, la formation des formateurs au profit des Académies de l'Education, la formation et la sensibilisation des élus, la formation à la maintenance des infrastructures, la création d'un réseau pour faire face aux besoins en pièces de rechange. L'élaboration et la diffusion de la politique nationale en matière d'hygiène ainsi que l'intégration des questions d'hygiène dans le curriculum scolaire sont parmi les contributions essentielles de l'UNICEF qui appui fortement les OSC locales.

### 3) INVENTAIRE DES PLATES-FORMES, COLLECTIFS ET RESEAUX D'OSC DU SECTEUR AEPHA

#### Partenariat National de l'Eau au Mali (PNE)

La loi du 31 janvier 2002 portant code de l'eau définit les stratégies de la gestion intégrée des ressources en eau, les organes consultatifs et même le découpage du territoire national en grandes unités hydrographiques naturelles dénommées bassins ou sous-bassins hydrographiques ou systèmes aquifères. Parmi les cadres de collaboration autour de cette thématique, on peut retenir le partenariat national de l'eau, les cadres de concertations des intervenants dans l'eau et l'assainissement au niveau régional et les associations d'utilisateurs au niveau local.

Le PNE-Mali a pour vocation d'être une instance de dialogue et de concertation pour tous les acteurs. Il permet entre autres d'attirer l'attention sur les priorités d'actions dans l'espace concerné, d'éviter la dispersion et la redondance des initiatives et d'encourager la recherche permanente des meilleures solutions dans la gestion de l'eau. Le Partenariat National de l'Eau est représenté au niveau de la région par le Partenariat Régional de l'Eau. Par contre, la mise en place des partenariats locaux de l'eau tarde à se concrétiser.

Créé en avril 2003, le Partenariat National de l'Eau (PNE-Mali) est une association à but non lucratif, qui se propose comme mission de promouvoir la mise en oeuvre de la politique GIRE et ses stratégies. Les activités principales dans le cadre de la mise en oeuvre de cette mission sont : l'organisation d'ateliers et de conférences-débats scientifiques pour une large diffusion de l'information sur la GIRE et le renforcement de la gouvernance de l'eau du fleuve Niger à travers la mise en réseau des collectivités locales riveraines. Le PNE – Mali est représenté dans les régions à travers les Partenariats Régionaux de l'Eau (PRE). Il travaille au renforcement de la collaboration entre les structures membres.

#### West Africa Water Initiative (WAWI)

Le modèle de partenariat qui nous semble le mieux réussi dans le cadre de cette thématique est l'Initiative Ouest Africaine de l'Eau (West Africa Water Initiative – WAWI). Financé par la Fondation Conrad Hilton et l'USAID, cette initiative est mise en oeuvre par un réseau de partenaires au niveau du Mali, dont : Carter Center – Global 2000, DRI, Helen Keller International, International Trachoma Initiative, Lions Club, WaterAid, Winrock International, World Vision. L'ensemble de ces partenaires se retrouvent au sein d'un cadre de collaboration piloté par la Direction Nationale de l'Hydraulique. Doté d'un plan stratégique, ce réseau a renforcé sa capacité de mise en oeuvre et les synergies possibles à travers l'élaboration sur une base annuelle d'un plan d'action intégré. Ce plan a l'avantage de préciser par an les activités de chaque intervenant, les indicateurs, les zones d'intervention, les dates et les ressources mobilisées à cet effet.

WAWI a indiscutablement permis de gagner le pari de la collaboration et du partenariat entre des institutions intervenant dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Certes, dans certains cas, les valeurs institutionnelles des organisations impliquées sont mises à rude épreuve. C'est le cas de la perception de Coca Cola (qui finance un nombre d'OSC du secteur) par un certain nombre de partenaires WAWI dont notamment WaterAid Mali. L'image corporative de Coca Cola telle que perçue par WaterAid ne favorise pas une collaboration, même séculaire, entre les deux organisations.

Néanmoins, le Comité National de pilotage mis en place par les partenaires WAWI au Mali joue un rôle capital dans la coordination et le système d'information. En effet, ce comité présente une passerelle de dialogue et d'échange d'une valeur inestimable. L'animation du comité est assurée par la direction nationale de l'hydraulique qui, en tant que structure technique étatique

## Initiative Mondiale pour l'Eau (Global Water Initiative – GWI)

L'Initiative Mondiale pour l'Eau (Global Water Initiative - GWI) fut créée en Septembre 2006 avec, comme but **"d'assurer que les populations vulnérables à travers le monde aient un accès fiable à l'eau potable de manière à préserver leur dignité, leurs droits, leur culture et leur environnement naturel. Cela comprend les populations des pasteurs, nomades, agriculteurs et les populations déplacées** ». En Afrique de l'Ouest, GWI opère au Burkina Faso, au Ghana, au Mali, au Niger et au Sénégal à travers un petit groupe d'organisations qui représentent les principaux partenaires de l'initiative à savoir CARE, CRS, IUCN, IIED et SOS Sahel UK. Au Mali, le secrétariat est assuré par Sahel Eco, alors que les projets sont mis en œuvre par un consortium d'ONG constitué par CARE, CRS et IUCN.

L'organisation intervient à travers l'appui aux programmes de gestion intégrée de l'eau dans zones sélectionnés, le renforcement des mouvements d'acteurs dans le secteur d'eau aux niveaux national et régional et le développement d'une aire d'influence en dehors de l'initiative elle-même, pour assurer un impact à plus grande échelle. En Afrique de l'Ouest, GWI a identifié cinq thèmes prioritaires que sont :

1. la gestion des connaissances sur la quantité et la qualité des ressources en eau
2. la bonne gouvernance de l'eau
3. l'accès amélioré à l'eau potable et à l'assainissement
4. les utilisations multiples, équitables et durables de l'eau
5. la gestion durable des infrastructures d'eau et d'assainissement

Pour la mise en œuvre de sa stratégie pour le renforcement des mouvements d'acteurs et l'élargissement de son aire d'influence, GWI, se base en partie, sur le développement des leaders et la promotion de l'apprentissage à l'intérieur et en dehors des partenaires.

## Forum des ONGs Européennes au Mali (FONGEM)

### SIDEAU

Le SIDEAU est un événement annuel organisé par le Ministère des Mines, de l'Energie et de l'eau à travers la Direction Nationale de l'Hydraulique. Il se propose comme objectif de promouvoir la GIRE au Mali. Pour ce faire le salon propose dans son agenda des activités d'information et de sensibilisation publique sur la problématique de l'eau à travers des conférences débats (couvrant des thématiques aussi divers que : la gestion des ressources en eau, la gestion des zones humides, l'assainissement) et la présentation de stands qui exposent sur des produits et services d'acteurs impliqués dans GIRE.

### LE FESTIVAL SUR LE NIGER

Le Festival sur le Niger est organisé par l'association des hôteliers et restaurateurs de la région de Ségou. Au delà de son objectif d'attirer les touristes et de contribuer au développement de la ville de Ségou aux divers plans touristique, culturel et économique ; ce festival est aussi une occasion de sensibiliser les participants sur les questions de la gestion des ressources en eau. La proximité du fleuve Niger offre une occasion unique de débattre des questions liées aux moyens et méthodes pour la préservation du fleuve et une meilleure gestion de la ressource en eau, de façon générale. Son programme couvre des conférences débats sur plusieurs thèmes, tels que l'histoire de Ségou et la gestion des ressources en eau ; des soirées culturelles animées par des artistes venant de divers horizons du pays ; et des séances de contes et devinettes.

Au nombre d'autres plateformes locaux et espaces de dialogue on peut aussi citer les manifestations culturelles des Bozos organisés tous les deux ans (au mois de février) à Bamako, au bord du fleuve Niger et le festival des chasseurs. Le premier événement a été le lieu, ces dernières années, d'échanger sur les modes traditionnels de gestion des ressources en eau et les liens avec le code actuel de l'eau au Mali. Ce dialogue entre les savoirs locaux et la législation moderne constitue un élément majeur pour l'appropriation des acteurs.

Les espaces d'échange au niveau régional sont peu nombreux. Il s'agit en général des manifestations culturelles qui proposent toutes des discussions sur les thématiques liées à la gestion intégrée des ressources en eau. Les régions offrent également les cadres d'échange aux acteurs de la société civile, notamment, la Coordination régionale des ONGs, la Coordination régionale de la CAFO (Coordination des Associations et ONG Féminines), les représentations régionales du Conseil National de la Société Civile.

En particulier, il faut noter les manifestations culturelles des Bozos (pêcheurs) et des chasseurs organisées chaque année, au mois de février, au bord du fleuve Niger à Ségou et celles qui se tiennent, avant la saison des pluies, chaque deux ans, au bord du fleuve Niger à Djoliba et sur la colline à Sibi, région de Koulikoro.

Plusieurs événements mobilisateurs existent au niveau local et qui ont un agenda de changement lié à la GIRE. La majorité de ces espaces sont le fait de groupes socio-professionnels. Au nombre de ces groupes, les BOZOS (pêcheurs) constitue le plus régulier. Chaque année, ce groupe organise pour l'ouverture de la campagne de pêche des événements qui regroupent des milliers de personnes. En plus de ces événements, certaines marres sont mis à défens par les communautés et l'exploitation de ces marres fait l'objet de grandes fêtes regroupant les ressortissant de la zone et d'autres personnes (touristes, administration, commune voisine etc.).

Nous retenons les espaces suivants:

- ⇒ la pêche traditionnelle du cercle de Kangaba, région de Koulikoro « le NOUGOU » ;
- ⇒ la pêche traditionnelle du cercle de San « le SANGUE MON », région de Ségou un jeudi ;
- ⇒ la pêche traditionnelle de «BAMBA » dans le cercle de Bandiagara, région de Mopti ;
- ⇒ la pêche traditionnelle de « KOKE», région de Ségou ;
- ⇒ la pêche traditionnelle du village de « SOUBAN», région de Ségou ;
- ⇒ la pêche traditionnelle le « POMA», cercle de Djenné, région de Mopti ;
- ⇒ la pêche traditionnelle « DIEME», cercle de Djenné, région de Mopti ;
- ⇒ la pêche traditionnelle « KOUAKRI TIMI», cercle de Djenné, région de Mopti ;
- ⇒ la pêche traditionnelle « POIBA», région de Mopti ;
- ⇒ la pêche traditionnelle « KANDIAL», cercle de Tenenkou, région de Mopti ;
- ⇒ la pêche traditionnelle « SIDIYAYA», cercle de KONNA, région de Mopti ;
- ⇒ la pêche traditionnelle « Bassoumaley », cercle de Ségou, région de Ségou

D'autres événements réguliers qui constituent des espaces d'échange pour une gestion intégrée des ressources en eau, inclus :

- ⇒ Le Festival Mandéen « GUINTAN »

Ce festival est organisé par les ressortissants du Mandéen. Il est à sa première édition et se propose comme objectif de promouvoir le tourisme dans le Mandéen. Les activités au programmes inclues des conférences débats sur les thèmes tels que la gestion des ressources en eau du temps de Soundiata et l'histoire du Mandéen (Soundiata KEITA, Soumangourou KANTE, Kankou MOUSSA, etc.) ; les contes et devinettes et les expositions.

- ⇒ Le Festival des Masques et Marionnettes de Markala :

Organisée par la communauté de Markala, cette manifestation qui s'organisait à la fin des récoltes où à l'approche de l'hivernage était l'occasion pour les paysans d'implorer ou de remercier leurs dieux pour des

récoltes abondantes. Elle a lieu la première semaine du mois de mars de chaque année au bord du fleuve Niger à Markala.

⇒ La Traversée de DIARAFABE

Cette grande manifestation organisée par les pasteurs peuls à Diafarabé, région de Mopti est un espace unique qui permet de toucher ce groupe, dont le mode de vie ne facilite pas le ciblage avec des actions de sensibilisation. Elle se tient chaque année, à la suite de la décrue. C'est aussi l'une des rares occasions pour un dialogue productif entre les divers usagers autour des usages multiples de la ressource en eau.

Des regroupements formels ou informels d'usagers (ères) de la GIRE sont fortement représentés au niveau local. Certains de ces regroupements sont membres de collectifs, réseaux ou groupements, d'autres ne sont membres d'aucun rassemblement d'association ou de groupement.

Les principales structures faîtières recensées sont :

**L'AOPP** (Association des Organisations Professionnelles Paysannes), est présente sur tout le territoire. Elle est à la fois membre de la **CNOP** (Coordination Nationale des Organisations Paysannes), plate forme paysanne au Mali et du **CNSC** (Conseil National de la Société Civile).

**FNAM** (Fédération Nationale des Artisans du Mali), également membre de la **(CAAO)** Confédération des Artisans d'Afrique de l'ouest, et du **CNSC**, elle est présente partout dans le bassin.

**FENAFER** (Fédération Nationale des Femmes Rurales du Mali), membre de la **CNOP**, présente partout dans le bassin.

**FEBEVIM** (Fédération Nationale des Groupements Interprofessionnels de la Filière Bétail Viande du Mali), Membre de la **CNOP** et de **l'Observatoire de cette filière en Afrique de l'Ouest** (dont la présidence est assurée par le Mali).

**APRAM** (Association des Pêcheurs Résidents au Mali), membre de la **CNOP**, est partout sur le territoire national.

**APPM, UNION** et la **FEDERATION DES PÊCHEURS ET PISCICULTURES DU MALI** ; ont toutes des représentations locales.

**UEAEP** (Union des Exploitants d'Adduction d'Eau Potable du Mali), présente dans toutes les régions.

**AMID** (Association Malienne d'Irrigation et de Drainage), présente dans les zones d'irrigation du bassin du fleuve Niger.

**FNJR** (Fédération Nationale des jeunes Ruraux), membre de la **CNOP**.

## 4) PROPOSITIONS D'AXES DE PLAIDOYER ET DE PARTENARIATS

L'analyse de l'existant en termes de forces et de faiblesses et la lecture des perspectives nous a permis de dégager un certain nombre d'axes de plaidoyer et de partenariats que nous proposons dans les paragraphes suivants. Il faut souligner ici aussi que nous avons été plus guidé par le qualitatif que par le souci d'exhaustivité. Ainsi, nous avons retenus les propositions qui sont communes plutôt que celles concernant des cas particuliers.

### **Axe1 : De la gestion de la connaissance sur la qualité des ressources en eau**

Au Mali, il serait intéressant pour les acteurs de la société civile du secteur de l'eau et de l'assainissement de mettre en place, dans le cadre de leurs interventions, un groupe de travail sur la qualité de l'eau comme cela est le cas au sein d'autres secteurs. Le secteur tout entier y gagnera en crédibilité aussi bien au niveau des bénéficiaires qu'au niveau des autorités techniques et administratives du pays. Les acteurs impliqués dans le cadre de la recherche (Université de Bamako et IRD, en l'occurrence) pourraient contribuer énormément à l'analyse de la qualité de l'eau dans des laboratoires reconnus à cet effet. Les résultats de ces analyses seront restitués à toutes les parties prenantes dans les projets d'eau et d'assainissement. La Coalition Eau pourrait renforcer les capacités des laboratoires existants par la formation du personnel ainsi que la diffusion des résultats.

### **Axe 2 : Du changement de comportements**

L'accès à l'eau et à l'assainissement, comme la plupart des autres indicateurs sociaux de base, reste fortement inégal au Mali. Cette répartition inégale et inéquitable des ressources en eau explique dans une certaine mesure pourquoi la résolution des problèmes sociaux exige une flexibilité dans les approches et des méthodes novatrices dans la fourniture des biens et services. En effet, dans les zones d'habitation où la précarité est le lot quotidien des résidents les méthodes mécanisées sont encore très coûteuses.

Aussi, de l'avis de la majorité de nos interlocuteurs, bien que l'hygiène soit une composante essentielle des interventions, elle n'a pas toujours reçue la même attention ni le même intérêt que les autres composantes, notamment la construction des infrastructures. Comme pour la plupart des autres infrastructures, l'élément coût semble là aussi jouer un rôle dans l'atteinte des indicateurs. En effet, le coût de la latrine ne semble pas toujours accessible aux ménages ruraux pauvres.

Par ailleurs, au-delà de la construction et de la mise en place des infrastructures d'hygiène et d'assainissement, l'aspect changement de comportement semble demander de plus en plus d'attention. Cet élément semble clé dans la durabilité des infrastructures d'eau et d'assainissement. Il est donc important et souhaitable de voir les acteurs développer et / ou s'approprier des instruments, outils et supports dans le domaine du changement de comportements.

Il est donc opportun pour les acteurs de mettre en place un observateur pour assurer la veille sur les indicateurs liés au changement de comportement. La base de données issue de cette veille pourrait servir d'outil de plaidoyer efficace dans la mobilisation des ressources et des initiatives autour du secteur de l'eau et de l'assainissement.

### **Axe 3 : Des usages multiples, équitables et durables de la ressource en eau.**

« *La quatrième guerre mondiale sera une guerre à propos de l'eau !* » Si cette caricature peut nous sembler exagérée, il n'en demeure pas moins qu'elle illustre avec beaucoup (trop ?) de force la pression qui s'exerce autour de l'eau. En effet, les usages de l'eau sont aussi divers et multiples que les usagers et cette forte sollicitation crée une pression sur les ressources en eau.

Cette pression est perceptible dans la région de Mopti (comme dans toutes les autres d'ailleurs). Les défis importants que pose cette problématique concernent aussi bien la priorisation des usages que leur satisfaction, d'où le principe de l'équité. Si la politique nationale et l'ensemble des textes réglementaires ont fait une option claire en faveur de l'approvisionnement en eau potable, la satisfaction des autres usages de l'eau est d'une importance capitale. Ceci est d'autant plus important que l'eau a souvent été à l'origine d'un nombre de conflits importants entre éleveurs et agriculteurs. Au-delà, le problème de la maîtrise de l'eau devient un facteur important pour l'amélioration des revenus des secteurs agricoles et autres secteurs productifs.

L'utilisation rationnelle et, donc, durable de la ressource en eau est donc un autre défi auquel les acteurs devraient apporter une réponse. Il s'agit, pour ce faire, d'inventorier les diverses techniques utilisées afin de retenir celles qui permettent d'assurer une gestion durable de la ressource, de mettre en place des mécanismes de prévention et de gestion des conflits autour de l'utilisation de la ressource en eau ainsi que la mobilisation et le plaidoyer autour de l'utilisation équitable des ressources en eau.

### **Axe 4 : Des outils et approches pour assurer la durabilité des infrastructures**

La clarté de la formulation des problématiques et enjeux autour de la question de la durabilité des infrastructures d'eau et d'assainissement de la part des divers acteurs contraste fortement avec la timidité des interventions et la faiblesse des outils et approches pour résoudre le problème. Même les services techniques de l'Etat ne semblent pas disposer d'outils efficaces permettant de garantir la durabilité des infrastructures. Certes, certains ont proposé un recours plus fréquent au service du génie rural, mais aucun mécanisme suffisamment élaboré n'a été proposé et testé à cet effet. On peut toutefois conjecturer que la mise en œuvre d'une telle proposition demandera en amont des efforts de sensibilisation, quand on sait les relations de méfiance, souvent entretenues, entre les services publics et les usagers.

Une autre proposition faite par les représentants des services publics rencontrés consiste en une plus forte implication de l'Université (notamment l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Bamako) et les centres de recherche, en vue d'identifier les technologies adaptées en ce qui concerne les infrastructures d'eau et d'assainissement. Enfin, la recherche- action a été aussi évoquée comme une piste sérieuse à prendre en compte.

La Coalition Eau pourrait ainsi appuyer une étude d'apprentissage qui pourrait capitaliser les diverses approches et outils utilisés par les acteurs et proposer des alternatives plus crédibles pouvant assurer la durabilité des infrastructures d'eau et d'assainissement. Elle assurera par la suite la diffusion des résultats de cette étude à tous les acteurs impliqués.

### **Axe 5 : De la communication**

Il a été suggéré par les différentes organisations de la société intervenant dans le secteur de l'eau et de l'assainissement au Mali d'améliorer la communication au sein des acteurs à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de communication. On pourrait également intensifier la communication à travers la création et la mise à jour continue d'une base de données (quantitatives et qualitatives) dont certaines informations seront ouvertes au grand public et d'autres restreintes aux acteurs.

L'appui à l'utilisation continue du SIG participerait d'une telle initiative. Ceci demande une formation pour la maîtrise de cet outil. Mais outre cet aspect, le renforcement des espaces d'échange comme le SIDEAU et le Festival sur le Niger, ainsi que les événements mobilisateurs locaux contribueront à l'amélioration de la communication entre acteurs autour des enjeux liés au secteur.

#### **Axe 6 : De la mobilisation des ressources**

Le faible niveau de financement a été souligné par la majorité des acteurs comme une contrainte majeure des activités du secteur de l'eau et de l'assainissement. En conséquence, les OSC souhaitent la mise en œuvre de stratégie de mobilisation des ressources au profit du secteur. Il s'agit aussi bien de ressources publiques que de ressources privées.

Par ailleurs, la faible exploitation et valorisation des potentialités économiques du monde rural malien ne permettent pas de circonscrire des orientations et des pistes porteuses de développement économique et social durable. La pratique assez mécaniste de financements de projets de certains intervenants ne procède pas suffisamment à une auto-évaluation de l'héritage (acquis) des collectivités et des communautés en terme de capacités de gestion; de capacité financière et de motivation.

L'émergence d'une culture financière solide et soutenable ne peut être suffisamment stimulée par les seules subventions ou sensibilisation. En effet, le maintien des infrastructures fournis par les ressources des OSC passe inéluctablement par une plus grande responsabilisation dans le domaine de la mobilisation des ressources et de la participation locale. Cet exercice pédagogique est nécessaire pour la responsabilisation, elle est même indispensable pour durabilité des projets.

L'accès aux ressources et services financiers constitue l'ossature sur lequel bien d'autres interventions peuvent bâtir pour la durabilité et la pérennité de leurs actions. En effet, l'amélioration des soins de santé, de la qualité de la nutrition et des besoins en éducation n'est durable que lorsque les revenus des ménages ont augmentés et qu'ils ont un plus grand et meilleur contrôle des ressources et bénéfices générés par leurs activités. Ainsi, la valeur ajoutée des activités génératrices de revenus réside dans le fait qu'elles peuvent à moyen et long terme fournir des ressources longues dont la portée et les chances de pérennisation sont plus importants que les rares ressources des bailleurs. Elles permettent d'améliorer la base des produits et services disponibles localement et augmente le niveau de mobilisation des ressources internes. On pourrait donc s'imaginer que la Coalition Eau et ses partenaires puissent concevoir et mettre en œuvre un programme d'appui et d'accompagnement de l'entreprenariat rural dans le secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement.

## 5) CONCLUSION

L'état des lieux du secteur prouve l'existence d'une multitude d'intervenants dans le secteur de l'eau et l'assainissement ainsi que l'existence de cadres réglementaires et instruments juridiques variés dont l'application n'est pas toujours assurée. L'importance de l'eau et la diversité de ses usages justifient amplement l'intérêt des agents de développement pour des interventions dans ce secteur.

On ne saurait sous estimer les défis traditionnels inhérent à la coordination d'un ensemble aussi important d'acteurs dans la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau. En effet, ces défis deviennent particulièrement plus importants avec le nombre d'institutions impliquées et la diversité des profils organisationnels, des approches thématiques et des outils de mise en œuvre. Cependant, la réussite de la mise en œuvre de la politique nationale de l'eau au Mali dépend, à long terme, de la prise en compte de ces défis et l'identification d'actions/ activités et stratégies permettant de créer une meilleure synergie entre les acteurs de l'eau et l'assainissement.

## 6) ANNEXES

ANNEXE 1 : REPERTOIRE DES ACTEURS DU SECTEUR EAU ET ASSAINISSEMENT

ANNEXE 2 : REPERTOIRE DES ESPACES DE LA GIRE AU MALI

ANNEXE 1 : Répertoire des Acteurs du secteur Eau et Assainissement

DENOMINATION	TYPE D'ORGANISATION	PERSONNE DE CONTACT	FONCTION	ADRESSE
<b>Ministère de l'énergie, des mines et de l'eau</b>	Publique	Adama T. DIARRA	Conseiler Technique	Immeuble Ex-CRES, Badalabougou +223 222 78 51 / +223 222 41 84 (223) 671 28 48 atdiarra@hotmail.com atdiarra56@yahoo.fr Tél.: Cell. Email:
<b>Direction Nationale de l'Hydraulique</b>	Publique	Housseini Amadou MAIGA	Coordinateur de la Cellule GIRE	Direction Nationale de l'Hydraulique BP: 66, Tél, +223 221 48 77/223 672 28 48- Fax: +223 221 86 35 Email: housseinimaiga@yahoo,fr
<b>Direction Regionale de l'Hydraulique de Mopti</b>	Publique	Souleymane SIDIBE	Directeur Regional	Tel.:+223 690 16 00/ +223 610 81 05
<b>ABN</b>	Inter-étatique	Mohamed Bello TUGA	Secrétaire Exécutif	BP 729 Niamey, Tél: +227 20 72 31 02 Fax: +227 20 72 42 08
<b>ABN</b>	Inter-étatique	Housseini Amadou MAIGA	Point Focal ABN	Direction Nationale de l'Hydraulique BP: 66, Tél, +223 221 48 77/223 672 28 48- Fax: +223 221 86 35 Email: housseinimaiga@yahoo,fr
<b>ABN-GTZ</b>	Projet	Dr Peter Pieck	Conseiller	BP: 10814 - Niamey Tél: +227 96 38 88 44 Email: peter.pieck@gtz.de
<b>FEM/ ABN</b>	Projet	Cheickna DIARRA	Conseiller National	Tél. : +223 221 86 08 / +223 647 38 40 Email : dcheichna1960@yahoo.fr

<b>Cellule Nationale OMVS - Mali</b>	Inter-étatique	Amadou Gaoussou DIALLO	Coordinateur	BP: E2618 - Bamako, Mali, Tél.: +223 221 62 81 / +223 22105 74 Email: amadou.diallo@omvs-mali.org
<b>ARD WAWI / West Africa Water Initiative</b>	Projet	Abdoul DIALLO, Ph.D.	Regional Coordinator / Grants Manager	Rue 121 Porte 97, Badalabougou Sema II Bamako, Mali Tél: +223 223-99-83 / +223-222-10-60 / Fax: +223-223-99-83 Email: abdiallo@afribone.net,ml
<b>International Trachoma Initiative - ITI/Mali</b>	ONG	Dr Antandou TELLY	Représentant	BP: 1208, Bamako - Mali Tél: +223 229 61 11 / +223 229 32 01 Cell.: +223 674 93 50 Email: tellyantandou@yahoo.fr
<b>Winrock International</b>	ONG	Patrice BEAUJALT	Project Director - Agriculture	Hamdallaye ACI 2000, Imm. Ali Baba BP: E457, Bamako - Mali Tél.: +223 229 38 80 / +223 901 50 79 Fax: +223 229 22 81 Email: pbeaujault@winrock-mali.org
<b>Hellen Keller International</b>	ONG	Kourounko KEITA	Coordinateur Santé Oculaire	Rue 555, Porte 27, BP, E 1557 Quinzambougou, Bamako - Mali Tél: +223 221 08 21 / +223 693 44 82 Fax: +223 221 52 94 Email: kzkeita@hkimali.org
<b>WaterAid Mali</b>	ONG	Kadiatou AW	Responsable Plaidoyer & Communication	03 BP 97 Bamako 03 - Hamdallaye Zone ACI 2000 - Bamako - Mali Tél: +223 229 54 50 Fax: +223 229 54 51 Email: kadiatouaw@wateraid-mali.org

<b>ASSOCIATION MALIENNE POUR LA SURVIE AU SAHEL (AMSS)</b>	ONG	Elmehdi AG WAKINA	Directeur des Programmes	Bamako : BP 153, Tél. : (223) 674 09 08 Tombouctou : BP : 152, Tél. : (223) 292 10 48 Email: amss@afribone.net.ml
<b>AMASBIF</b>	ONG	Mme Barry Aminata TOURE	Présidente	Immeuble Sylla - Route de Koulikoro-Djelibougou , BPE 15 39 , Bamako, Mali. Tél. : +223- 224 53 44, E-mail: amasbif@cefib.com
<b>ONG JIGI</b>	ONG	Balla DIALLO	Président	BP: E 3196, Lafiabougou Koda , Rue 410, Porte 296 - Bamako, Mali. Tél.: +223 229 1581 E-mail: onjigi@afribone.net.ml
<b>WORLD VISION-MALI</b>	ONG	Jean Baptiste KAMATE	Directeur National	Hippodrome, Rue 214 Porte 576, Route de Koulikoro, Bamako, Mali. Tél. : (223) 221-5189
<b>Association Ile et Vilaine - Mopti</b>	ONG	Modibo COULIBALY	Chargé de Mission au Développement Local	BP:80 Sévaré - Mali - Tél: +223 2 420 049/ +223 672 91 90 Email: aivmmopti@free.com / modibo65coul@yahoo.fr
<b>Eau Vive Mali</b>	ONG	Alain Xavier KY-ZERBO	Conseiller Principal / Directeur Pays	BP:2691, Bamako - Mali Tél: +223 220 02 11 Fax: +223 220 50 76 Email: akzyerbo@eau-vive.org
<b>Caritas Mali-Coordination Dicastérienne de Mopti</b>	ONG	Armand KASSOGUE	Chargé de Programmes	BP: 45 Mopti - Tél: +223 2 420 771 / +223 644 44 66 Email: caritasmopti@yahoo.fr / abadakassogue@yahoo.fr

<b>Groupe de Recherche et d'Applications Techniques (GRAT)</b>	ONG	Issa KAMISSOKO	Représentant	BP:24 - Sévaré, Tél: +223 2 420 298 / Bamako, Tél: +223 229 43 41 / +223 229 84 63 Email: grat@afribone.net,ml
<b>Action Mopti</b>	ONG	Abdoul Karim MAIGA	Directeur	BP: 202 - Mopti - Tél /fax: +223 2 430 363 Email: actionmopti@afribone.net.ml Site web: actionmopti.com
<b>Mission Evangélique Luthérienne au Mali - MELM</b>	ONG	Allayidi BARRY	Directeur	Douentza - Tél: +223 245 20 39 Email: pdihkmelm@yahoo.fr
<b>Mission Evangélique Luthérienne au Mali - MELM</b>	ONG	Souleymane DIAMOYE	Chef d'Antenne - Sévaré	Sévaré - Tél:+223 2 420 719 Fax: +223 2 420 369 Email: pdihkmelm@yahoo.fr
<b>Catholic Relief Services - Mopti</b>	ONG	Kalifa Jérémie DIARRA	Administrateur du Bureau	Sévaré BP: 220 Tél: +223 2 420 436 +223 2 420 703 / +223 674 95 79
<b>Catholic Relief Services - Mopti</b>	ONG	Dieudonné SOMBORO	Chargé des Projets GWI	Sévaré BP: 220 Tél: +223 2 420 436 +223 2 420 703 / +223 621 32 30 Email: dsomboro@ml.waro.crs.org
<b>PROTOS</b>	ONG	Huub MUNSTEGE	Représentant	BP: 138 - Sévaré Tél: +223 2 421 009 / +223 635 67 55 Email: info.mali@protosh20.org / huub.munstege@protosh20.org
<b>Association des puisatiers de Tamabala à Dimbal</b>	Association	Samuel TESSOUGUE	Président	Dimbal - Tel: 937 68 84

<b>Association des puisatiers de la commune de Ségué</b>	Association	Georges SOMBORO	Président	Ségué - Tél: +223 935 25 96
<b>Jidogolon</b>	GIE	Caleb TESSOUGUE	Président	Bankass - Tél: 905 60 04
<b>Coordination Nationale des Usagers des Ressources Naturelles du Bassin Niger (CNU-RN-BN)</b>	Association	Nouradine Zakaria TOURE	Président	Tel.: +223 649 07 02      Email: nouradhine@yahoo.fr
<b>Association des Pêcheurs Résidents au Mali (APRAM)</b>	Association	Moussa KOMINE	Président	Tel : 79 41 67 05
<b>La Commission des Bons Offices</b>	Publique	M. Lamine KEITA	Président	Tél. : 66 75 94 39 E-mail :laminekeita@hotmail.fr

ANNEXE 2 : Répertoire des espaces de la GIRE au Mali

ESPACE	OBJECTIFS	ACTEURS	ADRESSE/ CONTACTS
<b>West Africa Water Initiative - Comité National de Pilotage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cordonner les activités de mise en œuvre des projets des ONG membres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Winrock, WVI, HKI, Carter Center, ITI, DNH, WaterAid, Lions Club</li> </ul>	<p>Abdoul DIALLO Rue 121 Porte 97, Badalabougou Sema II Bamako, Mali Tél : +223 223-99-83 / +223-222-10-60 / Fax : +223-223-99-83 Email : <a href="mailto:abdiallo@afribone.net.ml">abdiallo@afribone.net.ml</a></p>
<b>Forum Régional de l'EAU (FOREAU)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un cadre d'échange entre les usagers de l'eau dans le bassin;</li> <li>- Assurer un mécanisme de participation des acteurs dans la vision partagée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etats</li> <li>- Organisations de la société civile,</li> <li>- les partenaires techniques et financiers</li> </ul>	<p>Boubacar BARRY Responsable Société Civile et Structures Focales Nationales de l'ABN BP 729 Niamey, Tél: +227 20 72 31 02 Fax: +227 20 72 42 08 <a href="mailto:bbarry@abn.ne">bbarry@abn.ne</a></p>
<b>Salon International de l'Eau (SIDEAU)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir la GIRE au Mali</li> <li>- Créer un cadre d'échange et d'apprentissage entre acteurs d la GIRE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structures étatiques dans la sous région</li> <li>- Organisations de la Société Civile</li> </ul>	<p>Direction Nationale de l'Hydraulique BP: 66, Tél, +223 221 48 77/223 672 28 48- Fax: +223 221 86 35 Bamako - Mali</p>
<b>Festival du Niger</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- contribuer au développement de la ville de Ségou aux divers plans touristique, culturel et économique</li> <li>- sensibiliser les participants sur les questions de la gestion des ressources en eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les autorités locales,</li> <li>- La collectivité</li> <li>- OSC</li> <li>- Touristes</li> <li>- Ministères</li> </ul>	<p>Association des Hôteliers et Restaurateurs de la Région de Ségou</p>
<b>CCA-ONG</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir des opportunités d'apprentissage entre les organisations non gouvernementales</li> <li>- Coordination des activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ONG nationales et internationales</li> </ul>	<p>Idrissa BA, <a href="mailto:drissaba2000@yahoo.fr">drissaba2000@yahoo.fr</a> 614 02 75 Bamako - Mali</p>
<b>SECO - ONG</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir des opportunités d'apprentissage entre les organisations non gouvernementales</li> <li>- Coordination des activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ONG nationaux et internationales</li> </ul>	<p>Sidi DIABATE Tel.: 648 2336 : 229 51 33</p>

<b>FECONG</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir des opportunités d'apprentissage entre les organisations non gouvernementales</li> <li>- Coordination des activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ONG nationales et internationales</li> </ul>	<p>Sekou BARRY Tel: 643 18 1 229 15 81</p>
<b>Coordination des Association et ONG Féminines du Mali (CAFO)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination des activités des OSC féminines</li> <li>- Apprentissages entre associations et ONG féminines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Associations et ONG féminines</li> </ul>	<p>Mme KOUYATE Goundo Sissoko BPE : 194, Tel : 678 00 81 E-mail : <a href="mailto:goundo21@yahoo.fr">goundo21@yahoo.fr</a> Bamako - Mali</p>
<b>La Commission des Bons Offices</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser autour des infrastructures de barrages</li> <li>- Cadre e concertation avec les usagers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les populations des sites</li> <li>- Les PTF et l'Etat</li> </ul>	<p>M. Lamine KEITA E-mail : <a href="mailto:laminekeita@hotmail.fr">laminekeita@hotmail.fr</a> Tél. : 675 94 39</p>
<b>Union des Exploitants d'Adduction d'Eau Potable du Mali</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination des exploitants d'eau potable</li> <li>- Organisation d'activités de renforcement des capacités des exploitants d'eau</li> </ul>	<p>Les associations d'exploitants et les exploitants individuels</p>	<p>M. Anely NIANGALY Bamako - Mali</p>
<b>Le Festival des Masques et Marionnettes de Markala</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prier pour une bonne pluviométrie</li> </ul>	<p>La communauté de Markala</p>	<p>La Mairie de Markala</p>
<b>Le Festival Mandéen « GUINTAN</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir le tourisme</li> <li>- Promouvoir la culture locale</li> </ul>	<p>Communauté locale</p>	<p>Famara KEITA, Association des ressortissants du Mandeén – Bamako.</p>